

12. SAMESHIMA Naonobu, premier ministre extraordinaire et plénipotentiaire du Japon en France

SAMESHIMA Naonobu (1844-1880) est né dans le clan Satsuma (aujourd'hui département de Kagoshima), comme fils d'un médecin du clan. Après avoir étudié la médecine et l'anglais à Nagasaki, il fait partie des 15 étudiants de la délégation officielle du clan Satsuma envoyée en 1865 en Angleterre et étudie à l'université de Londres pendant un an. Il a ensuite poursuivi ses études aux Etats-Unis et est revenu au Japon en 1868 pour travailler pour le gouvernement de Meijiⁱ. SAMESHIMA a été nommé représentant diplomatique du Japon auprès de la Grande-Bretagne, de la France et de la Prusse. Il est arrivé à Paris en 1872 et a ensuite été promu ministre extraordinaire et plénipotentiaire au cours de son mandat. SAMESHIMA a donc été le premier japonais à être nommé à la fonction de diplomate en France.



SAMESHIMA Naonobu
(Ambassade du Japon en France)

Il retourne au Japon en 1874 et devient l'année suivante vice-ministre des affaires étrangères. En 1878, il est à nouveau affecté à Paris en tant que ministre extraordinaire et plénipotentiaire, avec pour mission essentielle de négocier la révision des traités inégauxⁱⁱ. Cependant, en 1880, il tombe malade et meurt à l'âge de 36 ans.

Gustave BOISSONADE, qui a contribué à la modernisation de la justice japonaise, est arrivé au Japon comme conseiller étranger en 1873 et a enseigné le droit à des étudiants japonais à la demande de SAMESHIMA.

SAMESHIMA a travaillé avec Frederick MARSHALL, un avocat anglais employé par la légation, pour élaborer "*Diplomatic Guide*" (le guide diplomatique). Ce livre à destination des jeunes diplomates japonais résume les bases de la diplomatie et couvre des sujets tels que les droits des légations, les procédures de nomination, les immunités diplomatiques, les modèles de lettres de créance, le droit international et les fonctions consulaires.

SAMESHIMA, qui a mené une vie courte mais mouvementée en tant que diplomate, repose en paix au cimetière du Montparnasse à Paris.

Mise en ligne : le 1er février 2022

ⁱ Ere Meiji: 1868 - 1912

ⁱⁱ Le traité de paix entre le Japon et les États-Unis d'Amérique de 1854, et les traités d'amitié et de commerce conclus avec les États-Unis, la Russie, les Pays-Bas, la Grande-Bretagne et la France en 1858, étaient des traités inégaux qui désavantageaient fortement le Japon sur le plan du régime d'extraterritorialité, de l'autonomie douanière et du traitement de la nation la plus favorisée (NPF).